



Unia Secrétariat central, Secteur tertiaire, Weltpoststrasse 20, CH-3000 Berne 15

Monsieur
Herbert Bolliger
Migros-Genossenschafts-Bund
Limmatstrasse 152
8031 Zürich

Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

Lettre ouverte à la direction de Migros : pas de double-jeu sur les heures d'ouverture des magasins !

20 avril 2016

Cher Monsieur Bolliger,

Dans les débats parlementaires sur la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LOMag), Migros pèse de tout son poids et appelle, chaque mois, les parlementaires à mettre sous toit au plus vite cette loi fédérale. Suivant vos exigences, le Conseil national s'est du reste déjà exécuté et a accepté d'imposer aux cantons des horaires de 6h à 20h en semaine et de 6h à 18h le samedi. Quelle n'a pas été notre surprise de lire dans la presse dominicale que vous vous affirmez désormais opposé à toute législation sur les heures d'ouverture des magasins. Votre but est donc de faire travailler les salarié-e-s de la vente de 6h à 23h sans autre protection. Le personnel de la vente devrait donc aligner des journées de travail de 14h.

Face à cette proposition du géant orange, les vendeuses et vendeurs voient rouge ! Êtes-vous conscient que l'on compte une nette majorité de femmes parmi le personnel qui serait touché par ces horaires d'ouverture ? Que cette extension vous permettra tout au plus de capter la clientèle des petits commerces qui fermeront faute de ressources pour couvrir de tels horaires ? Que vous ne rapatrierez pas les consommateurs qui font leurs courses à l'étrangers motivés par le cours du franc suisse et non par les heures d'ouverture ?

Nous prenons donc votre prise de position pour ce qu'elle est et vous invitons à cesser de jouer un double-jeu. La loi fédérale n'est pas selon vous la solution en tant que telle. Vous souhaitez le transfert de compétences des cantons à la Confédération dans le but de supprimer toute règle protégeant les citoyen-ne-s et les salarié-e-s. Et cela alors que les tous les cantons sont opposés à la LOMag (sauf le Tessin). Nous en prenons acte et espérons que vous communiquerez désormais votre position avec autant de transparence au Parlement.

Selon nous, faut-il le vous le rappeler, l'urgence est aujourd'hui tout au contraire de garantir des salaires décents et une protection contre les longues journées de travail dans le commerce de détail. Le chemin à suivre est celui d'une convention collective de branche. En tant que plus gros employeur et acteur du commerce de détail en Suisse, n'avez-vous pas la responsabilité de garantir des standards dignes pour l'ensemble des vendeuses et vendeurs ?

Nous vous remercions de votre attention et vous adressons, Monsieur Bolliger, nos meilleures salutations.

Vania Alleva, présidente d'Unia